COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 avril 2021



MAAF, MMA et GMF, marques du Groupe Covéa, prennent en charge le remboursement des consultations de psychologues de leurs assurés santé

Les 3 marques du Groupe Covéa (MAAF, MMA et GMF) s'associent au dispositif annoncé par la Fédération Française de l'Assurance en l'élargissant et s'engagent à rembourser les consultations de psychologues de leurs assurés santé*.

Conscientes que le contexte de crise sanitaire fragilise nos concitoyens, privés de contact social, de loisirs, ou encore de travail, **MAAF**, **MMA** et **GMF** ont décidé d'accompagner leurs sociétaires et clients, assurés en santé individuelle ou collective et de les soutenir dans cette épreuve. Pour cela, les consultations de psychologues, mais aussi de psychothérapeutes, seront remboursées à hauteur de 60€ par séance, pour 4 séances par an et par bénéficiaire.

Le remboursement se fait au 1^{er}euro, **même sans prescription médicale préalable**, sur simple présentation d'une facture acquittée, faisant état d'une consultation en cabinet ou en téléconsultation.

« La crise actuelle a rendu certaines populations plus fragiles et démunies en les privant de contact social. Covéa et ses marques, toujours présents aux côtés de leurs assurés pour les accompagner, jouent pleinement leur rôle d'acteur mutualiste engagé en concourant ainsi au soutien psychologique des plus touchés », déclare Laurent Tollié, Directeur de la relation client Covéa.

*sur la période du 23 mars au 31 décembre 2021.

À propos de Covéa

Groupe d'assurance mutualiste français, Covéa est leader en dommages et responsabilité et protège un ménage sur trois grâce à ses 21 000 collaborateurs en France, engagés quotidiennement au service de plus de 11,6 millions d'assurés. Fort de ses trois marques MAAF, MMA et GMF, Covéa est un acteur financier solide et dynamique. Le groupe Covéa est également présent à l'international.